

MARCHÉS DISPONIBLES

Nous proposons les actions issues des indices boursiers suivants, dans leur devise locale.

ZONE	INDICES
États-Unis	S&P 500, NASDAQ 100 et plusieurs autres petites capitalisations américaines
Allemagne	DAX, HDAX, MDAX
Pays-Bas	AEX, AMX & ASCX et d'autres actions d'Euronext Amsterdam
Belgique	BEL 20
Autriche	ATX, WBI
Royaume-Uni	FTSE 100, FTSE 250 et plusieurs autres petites capitalisations britanniques
Australie	ASX/S&P 300
Irlande	ISEQ

Vous recherchez une action mais ne la trouvez pas sur notre plateforme ? Contactez-nous au 01 70 98 18 19.

COMMISSIONS

Courtage en ligne sur actions

ACTIONS	COMMISSION PAR TRANSACTION (< 10K)	COMMISSION PAR TRANSACTION (> 10K) ⁽¹⁾	COMMISSION MIN (EN LIGNE)	MINIMUM PAR TÉLÉPHONE
États-Unis (USA)	1 cent/action	1 cent/action	1\$	50\$
Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Autriche, Irlande	1€	0,10%	1€	50€
Royaume-Uni	1£	0,10%	1£	50£
Australie	1\$A	0,10%	1\$A	50\$A

(1) Pour les transactions d'un montant supérieur à 10 000€/£/\$, la commission appliquée représentera 0,10% de la valeur totale de la transaction (hors actions US).

TAUX DE CONVERSION

Pour les transactions réalisées dans une devise autre que la devise de référence de votre compte, les devises seront converties au moment de l'exécution de l'ordre sur la base du meilleur taux de change disponible, auquel s'ajouteront des frais de 0,3%. Les ordres nécessitant plusieurs exécutions peuvent entraîner des taux de change plus importants. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter. Un compte multidevises peut permettre de minimiser le nombre de conversions de devises. Pour cela, rendez-vous dans la section 'Mon Compte > Paiements > Convertisseur de devises' de notre plateforme.

TRANSACTION	FRAIS
Conversion de devises	0,3%

AUTRES FRAIS

TRANSACTION	FRAIS
Virement bancaire standard	GRATUIT
Virement bancaire international	Des frais de 15€ peuvent s'appliquer
Dématérialisation d'actions	GRATUIT
Frais d'homologation	GRATUIT
Frais de plateforme	GRATUIT
Frais de tenue de compte	GRATUIT
Frais d'inactivité (seulement si aucune activité n'a été enregistrée sur aucun de vos comptes IG depuis plus de deux ans)	12€ par mois
Vote par procuration	GRATUIT
Services additionnels ⁽¹⁾	100€

(1) Les services additionnels incluent : nouvelle certification, organisation de participation à l'AGA, réception de copies papier des rapports sur les sociétés.

NOTES

- Des frais et taxes supplémentaires peuvent être appliqués par les places boursières si vous intervenez sur certains instruments financiers. Veuillez contacter notre Service Clients pour plus d'informations.
- Des frais peuvent s'appliquer si nous sommes amenés à effectuer une opération en votre nom qui ne figure pas dans cette tarification.

TAXES GOUVERNEMENTALES

Des taxes ou frais additionnels peuvent s'appliquer selon le pays dans lequel les actions sont listées.

DESCRIPTION	MONTANT DE LA TAXE	SENS DE LA TRANSACTION	SEUIL	DÉNOMINATION DANS L'HISTORIQUE DES TRANSACTIONS
Frais de change US	0,0013%	Vente		Frais Section 31
Droit de timbre au Royaume-Uni	0,50%	Achat		SDRT
PTM (Royaume-Uni)	1£	Achat et Vente	10 000£	Taxe PTM
Droit de timbre en Irlande	1,00%	Achat		Impôt irlandais
ITP (Irlande)	1,25€	Achat et Vente	12 500€	Taxe ITP

NOTES

Pour toute question concernant les frais applicables à vos transactions, veuillez contacter notre Service Clients.

- Les commissions sont calculées selon un montant forfaitaire, un pourcentage de la valeur de la transaction ou en centimes par action pour les actions US. Lorsqu'une action que nous proposons est listée et disponible sur deux places de cotation, la commission appliquée sera celle de son marché primaire.
- Nous vous ferons parvenir par écrit les taux de commission applicables dès l'ouverture de votre compte.
- Les horaires de négociation sont les suivants :
 - Actions européennes : les horaires peuvent varier selon les places boursières, veuillez contacter notre Service Clients au 01 70 98 18 19 pour plus d'informations
 - Actions US : 15h30 - 22h00 (CET). Les actions libellées 'US toutes sessions' peuvent être négociées de 13h00 à 23h30 (CET)
 - Actions britanniques (LSE) : 09h00-17h30 (CET)
 - Actions australiennes : 10h00 - 16h00 (heure de Sydney)

Les ordres peuvent être traités différemment selon la tierce partie à laquelle ils sont transmis, notamment pendant les périodes de pré-ouverture et post-clôture des marchés pour les actions US. Certaines actions US peuvent être visibles en-dehors des heures d'ouverture habituelles des marchés mais ne sont pas négociables depuis notre plateforme. Pour plus d'informations sur le fonctionnement des ordres et la possibilité de négocier sur les actions US en-dehors des horaires habituels, veuillez contacter notre Service Trading.

REPORTING RÉGLEMENTAIRE – VENTE À DÉCOUVERT

Nous sommes tenus de rendre publiques certaines informations concernant les Transactions que nous effectuons avec vous. Nous tenons donc à vous informer que nous reporterons toute Transaction de Vente conclue par vous avec nous en tant que « Vente » et qu'il est de votre responsabilité de déterminer si votre position totale sur l'action ou l'ETF correspondant(e) constituera une Vente à découvert suite à cette Transaction de Vente.